Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle VEDANZA Artists International,

ayant son siège social à l'adresse 9 Bd Baden Powell, L-1211 Luxembourg,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F1473.

(à biffer si non applicable), représentée par Julien Mottet,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Julien Mottet	Nom:	Patrizia Coccoloni
Fonction:	Président	Fonction:	Secrétaire
Date:	11.10.2023		
Cachet:	VEDANZA Asbl Artists International Luxembourg F1473		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture